

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

DATE : 16/05/2022

REFERENCE : MARS N°2022_20

**OBJET : PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION GRIPPE SAISONNIÈRE
2022-2023 : RELANCE SUR LES PRECOMMANDES**

Pour action

☒ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☒ SpF

☒ DGCS

☒ ARS de Zone

☒ ANSM

☒ Autre :

Mesdames, Messieurs,

La préparation de la campagne 2022/2023 contre la grippe saisonnière est lancée depuis janvier 2022 et la campagne de commandes de doses de vaccins touche à sa fin. Afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions, notamment pour anticiper toute tension d'approvisionnement, il est nécessaire de commander l'ensemble des doses de vaccins contre la grippe saisonnière mises à disposition par les trois laboratoires présents sur le marché (Sanofi - Vaxigrip Tetra® et Efludelta®, Viatrix (ex Mylan) – Influvac Tetra®, GSK – Fluarix Tetra®), afin de répondre à l'ensemble des besoins estimés nécessaires et continuer à améliorer les taux de couverture vaccinale des publics ciblés par les recommandations.

Pour rappel, la vaccination contre la grippe est recommandée pour les personnes suivantes :

- les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge : vous êtes invités à prévoir des stocks permettant de couvrir 100% des résidents de ces établissements
- tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère dont les personnels des établissements de prévention et/ou de soins, des établissements d'hébergement pour personnes âgées, des établissements et services médico-sociaux pour enfants et adultes handicapés ainsi que des services de soins ou d'aide et d'accompagnement intervenant à domicile.

Nous invitons donc toutes les structures et organismes concernés par l'organisation des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière à commander dès maintenant, les doses nécessaires pour initier, compléter et/ou finaliser les commandes, auprès de leurs fournisseurs habituels, selon les modalités habituelles de commandes.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

DIFFUSION RESTREINTE